



site Natura 2000 – FR5300024 Rivière Elorn

**réunion du groupe de travail
« activités socio économiques »**

le 16/05/09, Mairie de La Forest-Landerneau



ordre du jour :

- ❖ l'élaboration du document d'objectifs
- ❖ discussion autour du diagnostic en cours d'élaboration
- ❖ rappels sur le diagnostic
- ❖ discussion autour de la proposition des objectifs

l'élaboration du document d'objectifs

étapes de l'élaboration	prévisionnel des réunions
A/ diagnostic	1 réunion par groupe de travail (mars 2009)
une version des parties A et B du DOCOB par courrier (début septembre 2009) - intégration – envoi d'une nouvelle version papier avant le COPIL	
validation des phases A/ et B/	1 réunion du Comité de Pilotage (début octobre 2009)
intégration des éléments manquants de A et B (habitats intertidaux, études invertébrés, ...)	
validation des phases C/, D/ et E/, du DOCOB + charte Natura 2 000	1 réunion du Comité de Pilotage (mai 2010)

discussion autour du diagnostic (*en cours*)

- le guide méthodologique de l'ATEN :
 - homogénéisation des rendus
 - support légal (code de l'environnement)
 - faciliter la lecture pour une meilleure appropriation
- présentation de l'architecture du document :

tableau -> synthèse -> annexe cartographique

rappels sur le diagnostic

- bon état général des habitats
- la principale menace pour les habitats d'intérêt communautaire du site Natura 2000 est la dynamique naturel de boisement
- certaines espèces ne sont pas évalués
- certains habitats ne sont pas évalués sur des critères fonctionnels : la rivière

discussion autour de la proposition des objectifs

- trame d'objectifs liés à la Directive Habitats-Faune-Flore (1992)
- possibilité de définir des objectifs plus larges (financements variés)
- entrée actions (avant la préparation des fiches)
- lien avec les activités humaines concernées

discussion autour de la proposition des objectifs

- A. protéger, restaurer, connaître et gérer les habitats et les espèces
- B. concertation, information, sensibilisation des usagers, des propriétaires élus et professionnels
- C. suivi des habitats et des espèces et veille environnementale
- D. mise en œuvre du document d'objectifs

discussion autour de la proposition des objectifs

A. protéger, restaurer, connaître et gérer les habitats et les espèces

1. maintenir le bon état des habitats de l'estran
2. maintenir le bon état des rivières
3. contribuer au maintient de la qualité des eaux
4. évaluer l'état hydrogéomorphologique des rivières
5. maintenir le bon état des végétations amphibies
6. maintenir le bon état des végétations tourbeuses
7. restaurer et/ou gérer les végétations prairiales humides oligotrophes
8. restaurer les micros landes un peu humides et sèches
9. protéger les forêts alluviales
10. maintenir la boulaie tourbeuse en bon état
11. maintenir les hêtraies-chênaies atlantiques avec une composition floristique typique
12. lutter contre les espèces envahissantes forestières
13. connaître l'état des populations de la Mulette perlière et /ou d'Ecrevisse à pattes blanches
14. connaître l'état des populations de mammifères
15. connaître les habitats d'espèces de l'Annexe II de la directive Habitats Faune, Flore, ...
16. intervenir pour conserver les habitats d'espèces ou les espèces en dehors de la Directive Habitats, Faune, Flore
17. travailler à l'échelle d'un périmètre cohérent du point de vue écologique

discussion autour de la proposition des objectifs

B. concertation, information, sensibilisation des usagers, des propriétaires élus et professionnels

1. informer et sensibiliser les acteurs locaux (propriétaires, élus, forestiers, exploitants, ...)
2. informer et sensibiliser le grand public
3. impliquer les naturalistes locaux et la population
4. concilier l'accessibilité avec les autres objectifs
5. concilier les activités économiques avec les autres objectifs

discussion autour de la proposition des objectifs

C. suivi des habitats et des espèces et veille environnementale

1. mesurer l'évolution des espèces invasives
2. assurer le suivi des habitats et des espèces
3. améliorer la connaissance de la faune et de la flore ordinaire sur le site
4. fournir des indicateurs d'évaluation

discussion autour de la proposition des objectifs

D. mise en œuvre du document d'objectifs

- | |
|--|
| 1. assurer la mise en œuvre des objectifs du docob |
| 2. coordonner la mise en œuvre du docob |
| 3. évaluer régulièrement la mise en œuvre du docob |